

## Marie Moret à Piat sœurs, 1er juillet 1886

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation3 p. (280r, 281r, 282r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Piat sœurs, 1er juillet 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44491>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [1er juillet 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Piat sœurs](#)

Lieu de destination 65, rue de Turbigo, Paris

# Description

RésuméMarie Moret renvoie le corsage envoyé pour essayage et précise toutes les modifications de couture qu'elle a faites pour qu'il lui convienne.

## Mots-clés

[Vêtements](#)

Personnes citées[Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Guise Familière 1 juillet 1886

Mesdames Piab, leurs.

J'ai l'honneur de vous retourner,  
par ce courrier, en colis postal, le  
corsage que vous avez eu la grâce -  
nance de m'envoyer à essayer.

Je n'ai touché qu'à un seul  
côté, le droit, celui auquel est  
montée la manche, vous laissant  
le soin de faire l'autre pareil.

1<sup>e</sup> J'ai repris un peu la couture  
du bout de l'encolure afin que le  
petit col ne montât pas devant  
d'une façon gênante. Tel qu'il est  
cousu en ce moment de ce côté-là  
il va bien, seulement nous remar-  
querez que le corsage le dépasse d'environ  
un centimètre et qu'il ne faut pas  
retirer le corsage. Si nous roulez que  
le col ferme, donnez-lui un centi-  
mètre de longueur de plus de chaque  
côté. Mais, quant à moi, j'aime

assez que le col ne soit pas fermé comme un carcan. S'il est légèrement plus étroit que le corsage, l'entrebailement est garni par les ruches, et c'est plus serrant que tout fermé.

2<sup>e</sup> J'ai pincé sous le bras : à l'envers, la soie avec quelques points de fil qui ont quadruplé la couture de l'emmanchure ; à l'endroit, l'étoffe de laine avec une épingle.

Réalisé ainsi, le corsage ne fait pas un pli, il colle parfaitement, nous pouvons l'acheter.

Je compte sur votre promesse de m'envoyer ce costume pour le 11 courant. Nous vaudrons bien m'adresser en même temps notre facture.

Ne négligez rien pour que la robe soit jolie et serrante. Y'aimerais mieux nous compter quelques francs de plus que de vous voir ménager quel que chose dans la garniture.

J'ai dit à Mme Dallet qu'elle  
allait recevoir nos échantillons

Veuillez agréer, Mesdames, mes  
profondes amitiés

Marié Moret  
au Familistère  
Guise (Aisne)